

La nouvelle prime pouvoir d'achat est là!



Qu'est-ce que la prime pouvoir d'achat?

La **prime pouvoir d'achat** de Monizze est destinée à aider les ménages à subvenir à leurs besoins quotidiens. Elle peut être utilisée pour l'achat de produits alimentaires et écologiques.



Comment accepter la prime pouvoir d'achat de Monizze?

Pour **accepter la prime pouvoir d'achat**, vous n'avez aucune démarche supplémentaire à effectuer. Elle fonctionne avec le même processus que l'acceptation des chèques-repas et des éco-chèques.

- Lorsqu'un client souhaite payer pour des produits alimentaires avec la **prime pouvoir d'achat**, vous le traitez comme un achat avec des chèques-repas.
- Lorsqu'un client souhaite payer pour des produits écologiques, vous le traitez comme un achat avec des éco-chèques.

À partir du 1er juin 2023, vous acceptez la prime pouvoir d'achat comme les chèques-repas et les éco-chèques.

Si vous acceptez déjà les chèques-repas et/ou les éco-chèques de Monizze, vous ne devez rien faire. Vous pouvez accepter la **prime pouvoir d'achat** directement via votre caisse ou terminal de paiement.